Grille des critères de sélection
Coup de cœur Entrepreneuriat féminin – Échelon national
Volet Création d'entreprise

Le Coup de cœur Entrepreneuriat féminin a pour but de mettre en lumière des modèles inspirants de femmes entrepreneures.

Sont admissibles les candidatures dont l'équipe entrepreneuriale est composée d'au moins 50 % de femmes qui y détiennent un réel pouvoir décisionnel qui sont recommandées par le jury national de chaque catégorie officielle.

L'analyse du jury est basée sur les candidatures numériques admissibles en fonction de la grille des critères de sélection spécifique au prix :

	Nom de l'entreprise :	
Modèle inspirant – Femme entrepreneure		
Les femmes de l'équipe entrepreneuriale jouent un rôle déterminant dans le succès du projet d'entreprise.		/25
L'entreprise a ou aura un impact dans son domaine et/ou dans la société en général.		/25
Les femmes de l'équipe entrepreneuriale sont inspirantes et pourraient représenter un modèle significatif pour les femmes de régions et de domaines variés.		/25
Le projet d'entreprise est crédible et démontre du potentiel.		/25
TOTAL	*Note — pour qu'une candidature soit retenue comme lauréate de ce prix, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des membres du jury.*	**/100**

Échelle d'appréciation :
21 à 25 : Excellent / critère pleinement démontré
16 à 20 : Très bon / critère bien démontré
11 à 15 : Satisfaisant / critère partiellement démontré
6 à 10 : Faible / critère peu démontré
0 à 5 : Insuffisant / critère non démontré

Commentaires et observations du membre du jury